



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MARS 2019

L'an deux mil dix-neuf, le six mars à 18h30 le Conseil Municipal de la Commune du Gué d'Alleré s'est réuni en réunion extraordinaire à la Mairie sous la présidence du Maire, Jean-François CRETET.

Date de convocation : samedi 2 mars 2019

Présents : Mmes Sandrine Zercher, Aya Koffi, Marie-Noëlle Pillon, Marie-Odile Roux
Mrs Jean-François Crétet, Yves Bertaux, Thomas Madrange, Sylvain Augeraud

Absents excusés : Jérôme Peintre (procuration à M. Augeraud), Frédéric Leroy (procuration à Mme Pillon)

Absent non excusé : Steve Chaignon

Nombre de conseillers :

En exercice	11
Présents	8
Votants	10

ORDRE DU JOUR

- ALSH / Exercice 2018 / Décision modificative n°1
- Indice de rémunération des élus à modifier (demande de la Trésorerie)
- Régie 14 / avenant n°1 / ajoute accueil périscolaire et goûter + CESU CV et 100 euros de fond de caisse
- Régie 14 / avenant 2 / rattachement du régisseur sur la collectivité 206 (Commune)
- Etude de l'achat de vidéoprojecteurs (3) pour les classes de l'école (devis en attente)
- Augmentation de la subvention pour les fournitures pédagogiques de chaque élève
- SDEER : enfouissement des réseaux et éclairage public à Rioux
- Questions diverses

Secrétaires de séance : Marie-Noëlle Pillon, Marie-Odile Roux

ALSH / Exercice 2018 / Décision modificative n°1

Changement de ligne pour pouvoir clôturer les comptes 2018 : changement de ligne du chapitre 12 pour la somme de -1421,00 € vers le chapitre 67 (charges exceptionnelles) ce qui permet d'équilibrer les comptes.

Votes : Pour 7

Contre 0

Abstention 3 car la loi nous dit qu'il n'y a pas de décision modificative après janvier 2019, pourquoi ne pas nous avoir prévenus avant, notamment par le percepteur.

Indice de rémunération des élus à modifier (demande de la Trésorerie)

Pour une mise à jour automatique.

Votes : Pour 10

Contre 0

Abstention 0

Régie 14 / avenant n°1 / ajoute accueil périscolaire et goûter + CESU CV et 100 euros de fond de caisse

Pour pouvoir encaisser le périscolaire, car l'ALSH n'est plus en budget annexe.

Votes : Pour 10

Contre 0

Abstention 0

Régie 14 / avenant 2 / rattachement du régisseur sur la collectivité 206 (Commune)

Votes : Pour 10
Contre 0
Abstention 0

SDEER : enfouissement des réseaux et éclairage public à Rioux

Votes : Pour 6
Contre 4 car pas de visibilité sur l'investissement 2019
Abstention 0

Etude de l'achat de vidéoprojecteurs (3) pour les classes de l'école (devis en attente)

Le conseil est favorable, il attend la proposition de plusieurs devis.

Augmentation de la subvention pour les fournitures pédagogiques de chaque élève

Le conseil municipal prend en considération la demande des enseignants, mais le budget prévisionnel étant en élaboration aucune décision n'a été prise.

Questions diverses :

Madame Koffi attire notre attention (étant déléguée auprès du CIAS) sur le fait que le CIAS de la CDC Aunis Atlantique a négocié une mutuelle santé. Une personne peut intervenir pour informer la population sur ce sujet.
Une date sera fixée.

Madame Roux informe qu'elle a assisté à la réunion organisée par le Parc Naturel du Marais Poitevin pour la mise aux marais des animaux. Plusieurs démarches sont à réaliser : déclaration de la PAC à la Chambre d'agriculture, envoi renseignements au GDS17.
Monsieur Crétet avance sur ce sujet.
(Cette information a été faite en début de conseil.)

Fin de séance 21h.